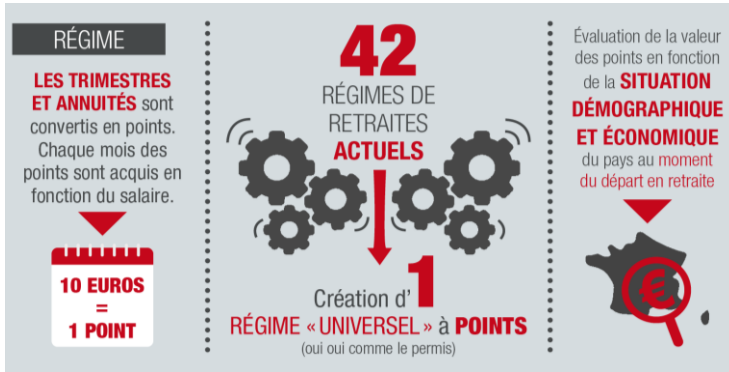


Une autre réforme des retraites est possible , Mobilisation le 24 septembre !



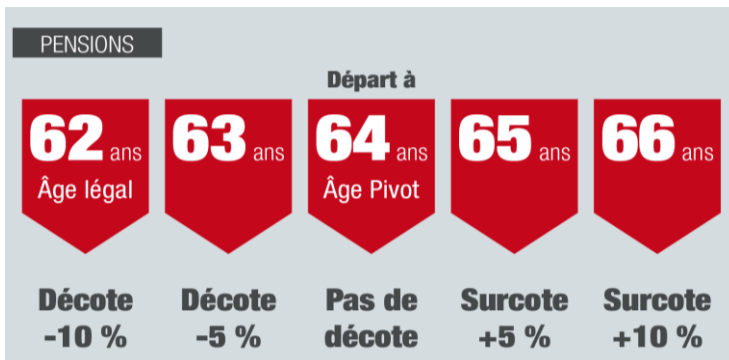
RÉFORME DES RETRAITES LES PRINCIPALES PROPOSITIONS DE DELEVOYE



Il est impossible de déterminer à l'avance le montant de la pension dans un système à points.

La valeur du point ne sera pas stable et pourra varier chaque année en fonction de la conjoncture économique ou démographique.

Le montant de la pension ne pourra être connu qu'au moment du départ à la retraite en fonction de la valeur du point du moment. Ceci permettra aux gouvernements une baisse automatique des pensions sans réforme.



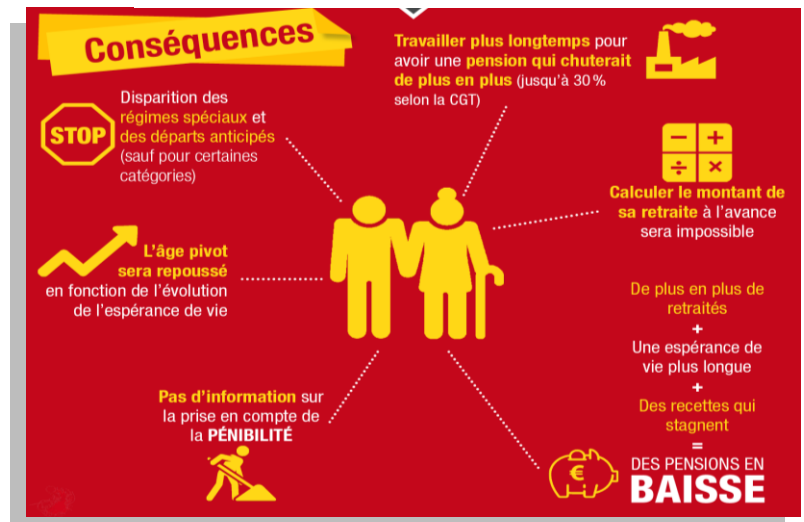
Aujourd'hui, la pension est calculée sur les 25 meilleures années (6 derniers mois dans la fonction publique).

Ce calcul sera désormais sur toute la carrière, mauvaises années incluses (chômage, temps partiel imposé, petits boulots ...)



Le gouvernement veut réformer à moyens constants. Dans un système où l'on bloque les recettes, s'il y a un besoin de financement supplémentaire (+ de gens à la retraite) il faut forcément ajuster le montant des pensions à la baisse.

Entre la prise en compte de l'intégralité de la carrière, les variations du point et aucun financement supplémentaire, les salariés seront obligés de partir de plus en plus tard pour avoir un minimum de pension pour vivre.



Les propositions de la CGT pour garantir dans la durée le financement des retraites par répartition, dans le privé comme dans le public

1

- Augmenter les salaires du public et du privé de 3,5%
- Imposer l'égalité salariale Femmes/Hommes
- Mener une politique de développement de l'emploi de qualité
- Instauration d'un malus sur les emplois précaires

= 38 milliards €

2

- Soumettre tous les éléments de rémunération à cotisation (*intéressement, épargne salariale, épargne retraite*) + intégration des primes dans le fonction publique
- Annuler les baisses et exonération de cotisations sociales

= 36 milliards €

3

- Une contribution des revenus financiers à un taux équivalent aux cotisations employeurs sur les salaires
- Lutte contre l'évasion fiscale

= 40 milliards €

Ces nouveaux financements permettraient :

- de garantir de bonnes retraites sur la base d'un taux de remplacement minimum de 75 % du salaire
- de réindexer les pensions des retraités actuels et futurs sur le salaire annuel moyen
- d'élever le minimum de pension nette au niveau du SMIC pour une carrière complète
- de créer de nouveaux droits, notamment en direction des jeunes, par la validation des années d'études, de recherche de premier emploi ou de contrats précaires
- un âge de départ à 60 ans
- la reconnaissance de la pénibilité au travail, avec l'aménagement des fins de carrière et un droit à un départ anticipé à la retraite à taux plein à 55 ans, voire 50 ans pour les métiers les plus pénibles
- d'améliorer les droits liés à la maternité, la maladie, l'invalidité ou le handicap ainsi que ceux liés au chômage ou aux temps partiel subi

**Ne laissons pas Macron jouer à la loterie avec nos retraites
Mobilisons-nous !**

Rassemblements

Dijon → 12h place de la République

Montbard → 17h place Gambetta